

Séance du 26 septembre 2016

Lauréats du travail

Sa Majesté Le Roi a conféré le Titre et l'Insigne d'Honneur de bronze de Lauréat du Travail à Jonathan DEWANDRE et le Titre et l'Insigne d'Honneur d'or de Lauréat du Travail à Daniel BOISSEAUX.

Le Bourgmestre Pierre HUART a remis l'acte officiel le concernant à M. DEWANDRE, présent lors de la séance, ainsi que les félicitations du Conseil communal.

Académie

Le Conseil a confirmé son accord sur l'expropriation pour cause d'utilité publique du bâtiment sis avenue Albert et Elisabeth, 8-10, appelé à accueillir l'Académie de Nivelles. Afin de pouvoir commencer la réhabilitation du site dans les meilleurs délais, la procédure d'extrême urgence est sollicitée auprès du Ministre.

Démolition d'une construction au fg de Mons

Le 1^{er} février 2016, le Collège a refusé le permis d'urbanisme qui aurait permis la démolition de la construction sise fg de Mons, 102, l'abattage d'arbres, la réalisation d'aménagements publics et la construction d'un bâtiment comportant deux commerces et 23 logements. La CCATM émit un avis défavorable, tout comme les deux Fonctionnaires délégués de la Région wallonne et la Commission de recours de la Région wallonne. Contre toute attente, le Ministre wallon compétent en la matière a accordé le permis le 22 août dernier.

Le Bourgmestre Pierre HUART a déploré cette décision - le projet immobilier ne respectant aucunement les exigences du SPW et de la Ville - et a expliqué qu'il y avait matière à introduire un recours au Conseil d'Etat, ce que les édiles ont accepté.

Site des Conceptionnistes

Les élus étaient appelés à approuver la création de voiries et d'espaces publics sur le site.

Maurice DEHU (PS) a répété que le projet en l'état, avec une ouverture vers la place E. de La-lieux, allait aggraver les problèmes de circulation.

Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que les autres alternatives n'étaient pas réalisables et qu'en outre, le SPW avait marqué son accord pour l'aménagement d'un « tourne à gauche », qui améliorera la fluidité du trafic.

Appel à projets « Et après DEMAIN ? »

Le règlement de l'appel à projets ouvert aux écoles de l'entité (classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} secondaire) a été approuvé par les élus.

L'Echevine Evelyne VANPEE (cdH) a précisé qu'il s'agit de dynamiser les jeunes élèves par la concrétisation d'un projet dans la lignée du film-documentaire « Demain ».

Dépôt d'une motion

Les membres de la majorité (Benoît GIROUL et Vinciane HANSE (LB), Isabelle BOURLEZ (Ecolo) et Etienne LAURENT (cdH)) ont présenté une motion pour sensibiliser la Fédération Wallonie-Bruxelles quant à la création d'une nouvelle implantation scolaire secondaire sur le territoire de Nivelles. La population scolaire est en effet en constante augmentation et l'offre actuelle est dans une situation proche de la saturation.

Le Conseiller André FLAHAUT (PS) a insisté sur la nécessité de réfléchir à l'échelle du Brabant wallon.

Le Bourgmestre a quant à lui précisé que Nivelles devait être considérée en cette matière comme un « pôle » socio-économique central de la région.

Installation d'un abribus à l'av. du Centenaire

La Conseillère Marie-Thérèse BOTTE (PS) a demandé le déplacement de deux abribus peu fréquentés (de la rue Clarisse vers l'av. du Centenaire à proximité des commerces).

Le Bourgmestre a expliqué qu'une étude sera réalisée lorsque les chantiers avoisinants impliquant des déviations du trafic seront terminés.

Création de toilettes PMR dans les bâtiments publics

La Conseillère Marie-Thérèse BOTTE (PS) a exprimé la nécessité que de tels aménagements soient prévus dans les prochains bâtiments publics. Le Bourgmestre et l'Echevine Evelyne VANPEE ont rassuré : tant le prochain cinéma que le Centre culturel ou la piscine communale comprennent cette charge urbanistique. Il en est de même pour tout nouveau projet soumis au Collège communal.

Circulation à l'av. de la Liberté

La Conseillère Véronique MOREAU (PS) s'est fait le relais des riverains, constatant l'intensification du trafic dans cette voirie.

Le Bourgmestre a exposé les chiffres des contrôles réalisés par la police locale depuis 2009 jusqu'en juin dernier, qui démontrent une amélioration sensible quant au respect de la vitesse. La création de chicanes et l'amélioration des marquages y ont contribué. Une fois les chantiers du Triangle du passage terminés, une nouvelle étude sera réalisée.

Ecole du Val de Thines

Le Conseiller Louison RENAULT (PS) a demandé ce qu'il en était de ce projet concernant l'enseignement fondamental.

Après un rappel de la situation exposé par l'Echevin Bernard LAUWERS (LB), le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué quelle était la situation et les actions déjà entreprises vis-à-vis des différents réseaux d'enseignement afin de pouvoir prendre une décision en toute objectivité. Il a aussi rappelé que tous les partis étaient associés à la réflexion du projet « Val de Thines » mais que les représentants du PS étaient souvent absents aux réunions.